



Communes I & IV du District de Bamako

Esquisse d'une stratégie de mobilisation des acteurs dans les actions d'assainissement

Contribution du CEK – Kala Saba et WASTE à Africities 2003, Yaoundé décembre 2003

La présente contribution se fonde sur des expériences de mobilisation de résidents dans une dizaine de quartiers de Bamako (correspondant aux Communes I et IV) auxquelles le CEK a été associé pour aider à y établir un système de gestion intégré et durable des déchets municipaux (GIDD). Le cas de la Commune IV a déjà été publié dans la série UWEP. Le présent article vise à faire entrevoir comment les municipalités pour maîtriser la gestion des déchets de manière participative et durable. L'accent sera mis surtout sur la mobilisation des ménages, c.à.d. sur la collecte des ordures ménagères qui est à la base de la GIDD. Nous parlerons des étapes de préparation (qui est d'une importance cruciale), de la phase de diagnostic, de la phase de mise en œuvre des activités et de la phase de leur suivi – évaluation. Pour terminer, nous attirerons l'attention sur quelques enseignements majeurs à tirer des expériences restituées.

Démarches préparatoires :

- Identification des priorités de la zone d'intervention en matière d'assainissement. Elle incombe surtout aux acteurs locaux, municipalité en tête. Pour des interventions pilotes, il faut éviter de cibler des zones trop vastes.
- Consensus sur les démarches à adopter, leurs objectifs et toutes les modalités de travail importantes avec les tenants du pouvoir traditionnel/local et d'autres acteurs clefs (chefs religieux, organisations chargées de la gestion des déchets, Municipalité/services techniques, ONG/associations de développement et chercheurs)
- Composition de l'équipe de recherche et d'animation : concertations avec les différents acteurs pour identifier les structures devant être représentées dans une éventuelle équipe de recherche – action en s'accordant sur des critères d'efficacité et d'efficience
- Identification physique des membres de l'équipe suivant les critères définis et les potentialités locales (attribution du chef de l'équipe de recherche - action)
- Formation de base/recyclage des membres de l'équipe de recherche-action sur les méthodes d'intervention envisagées. En l'occurrence, il s'agissait de la Recherche-Action et de la MARP (Méthode Active de Recherche et de Planification Participatives).

Des outils qu'on peut utiliser à cette étape sont: les termes de référence du travail à faire, les termes de référence pour chacun(e) des membres de l'équipe, des manuels de formation adaptés etc.

Après la mise à niveau de ses membres, l'équipe peut passer au diagnostic participatif de la situation sur le terrain.

Phase n°1 : Etude participative du milieu

- 1.1 Identifier, analyser et comprendre ensemble les problèmes majeurs liés à l'insalubrité de l'environnement, dégager leurs causes et leurs conséquences
- 1.2 Déterminer les problèmes clefs (contraintes) et s'entendre sur leurs solutions
- 1.3 Restitutions des résultats du diagnostic aux décideurs municipaux, services techniques, partenaires au développement, aux représentants des populations et à l'ensemble des résidents (ménages, sous-groupes sociaux avec un intérêt particulier pour les points de vue des femmes). Ces restitutions se font en plusieurs étapes complémentaires qui permettent à chaque fois de réajuster les résultats obtenus.

Au plan méthodologique, dans la pratique il ne faut vouloir utiliser tous les outils de diagnostic, mais faire un choix judicieux. Les outils suivants sont, en général, bien appréciés des populations et leurs représentant(e)s au sein de l'équipe de recherche :

- ⇒ **Outils MARP**: ISS (Interview semi structurée), Profil historique, Diagramme de Venn, Diagramme de Polarisation, Carte sociale, Carte des ressources, Calendrier saisonnier des activités, Pyramides (Problèmes – Solutions)
- ⇒ **Prise en compte de la dimension Genre** (voir la publication UWEP 1998 sur la problématique Genre et Déchets).

Phase n°2 : Programmation – Combinaison MARP/PPO (Cadre Logique)

2.1 Cadre Logique (cf. annexe 1) :

La méthode de planification des projets par objectifs (PPO) représente une des techniques de planification stratégique à laquelle l'on peut avoir recours. A défaut, on peut utiliser d'autres techniques de planification. Appliquées de main de maître, les populations africaines se sentent à l'aise avec ces techniques de planification et assimilent parfaitement leur logique.

2.1.1 Se fixer un/des objectif(s) :

Par exemple ; "Impliquer les populations des zones urbaines défavorisées dans les actions d'assainissement".

2.1.2 Préciser autant d'indicateurs de mesure que possible, leurs sources de vérification et les hypothèses de travail les plus importantes

Ce travail sera préparé par l'équipe de recherche et d'animation pour être complété avec les autres acteurs clefs. Il sera finalisé dans une démarche itérative au cours de la planification et de la mise en œuvre des activités d'assainissement.

2.2 Planifier les actions :

Elaborer un Plan d'Opération (PO) et un Programme d'Activités (PA) détaillé pour concrétiser les activités qui semblent pertinentes

2.3 Résultats attendus à concrétiser:

Si ces démarches sont couronnées de succès, elles devraient aboutir à la mise en place d'une structure de gestion des actions d'assainissement représentative des populations résidant dans la zone ciblée.

Des outils de travail à recommander sont: Cadre Logique, Plan d'Opération, Plan d'Action, Diagramme de GANTT, Assemblée Générale et focus group.

Phase n°3 : Exécution

- Mise en œuvre des activités concourant à l'amélioration de l'environnement en s'inspirant de la Pyramide des Solutions et d'autres instruments de Planification : Plan d'Opération, Plan d'Action, programmes d'activités divers. Chaque acteur doit jouer le rôle qui lui est imparti et il faut veiller constamment à éviter les confusions de rôles et les chevauchements d'activités. C'est ainsi que les secteurs privé et associatif devraient être chargés de l'exécution des activités sur le terrain (en créant les conditions d'une compétition saine) tandis que la Municipalité/les élus devraient se limiter au suivi des activités pour assurer qu'elles soient conformes aux orientations politiques et programmes municipaux, régionaux et nationaux en vigueur. Les rapports entre la Municipalité et chacun des intervenants doivent être clarifiés
- Identification et mise en œuvre d'une structure d'organisation communautaire appropriée (en s'appuyant sur les expériences d'organisation et les expériences culturelles locales). Ce processus est itératif. Il est amorcé à la fin du diagnostic participatif et s'approfondit au fur et à mesure que les activités avancent
- Organisation de campagnes de mobilisation par les structures associatives intéressées par les questions d'environnement et les structures en charge de la gestion des déchets autour de thèmes pertinents (Présentation de photos, d'Affiches, de Cassettes/audio, vidéo). Les journées de salubrité précédées de campagnes d'IEC (information – éducation – communication) sont particulièrement à mettre en relief.

Des outils très variés peuvent être appliqués pour faciliter l'exécution des activités: élaboration de cahiers des charges, renforcement des capacités des intervenants, fiches de suivi/supervision, rapports/comptes-rendus de réunions (associations), auto-évaluations régulières (cf. phase n°5).

Les phases suivantes peuvent être considérées comme parties intégrantes de la mise en œuvre des activités. Cependant vu leur importance particulière, l'on peut les considérer comme des démarches spécifiques qui requièrent une attention particulière.

Phase n°4 : Réorganisation du paysage institutionnel

Les dynamiques enclenchées peuvent aboutir à plusieurs innovations institutionnelles :

- Appui à la création d'un plan de communication entre les acteurs : par exemple entre ceux du secteur associatif et ceux du secteur privé (Associations Communautaires et entreprises de collecte des ordures ménagères)
- Appui à la mise en place d'un Cadre de Concertation entre acteurs du public (Municipalités, Services Techniques), ceux du privé (entreprises privées) et la société civile en général (Associations Communautaires de Base, ONGs etc.).

Phase n°5 : Suivi-Evaluation : Renforcement du Processus

- Formations destinées à renforcer les capacités d'intervention des associations communautaires: alphabétisation & Marketing, Techniques de Mobilisation/Sensibilisation, Stratégie(s) de Communication sur les média modernes, notions de base sur l'Environnement/Assainissement, Compostage.
- Implication des associations de quartier dans le suivi des prestataires et la qualité de leurs services: population (contrevenants aux normes d'hygiène et de santé), Services Techniques (non-application des textes), Camions-bennes s'adonnant au déversement anarchique des déchets et polluant l'environnement (cas de Sibiribougou et Sébénicoro, deux quartiers périphériques de la Commune IV où la vigilance de la population permet de limiter les déversements anarchiques des déchets par les chauffeurs de la Voirie municipale)
- Marketing social – amélioration de sa propre image interne (par les associations communautaires) : extension des journées de salubrité à des endroits stratégiques (marchés, mairie, centres de santé, postes de Police, espaces publics), intervention sur les antennes des radios locales au niveau communal
- Marketing social – amélioration de l'image externe (en dehors de la Commune) : intervention des représentants des associations communautaires sur la Radio Nationale, la Télévision Nationale, Publication d'articles dans les journaux
- Octroi d'équipements aux associations (par les partenaires au développement) en guise d'encouragement (mesures incitatives très importantes)
- Réajustement des niveaux d'organisation par les associations sur initiative propre (Cas de Lafiabougou et des secteurs de la Commune I)
- Signe de la reconnaissance officielle des associations communautaires par la municipalité et les Services Techniques de l'Etat: organisation de journées de salubrité dans la cour de la municipalité sur demande de la mairie, réception de lettres de félicitation (sur initiative propre de la Police et du Ministère de la Santé ...).

Leçons apprises et Conclusion

La gestion municipale des déchets peut connaître un succès durable dans nos villes africaines, si un certain nombre de démarches et de précautions sont non seulement adoptées, mais aussi respectées dans les faits. Entre autres, nous insisterons sur les hypothèses ci-après :

- 1) L'implication des populations dans la gestion des déchets urbains – même dans les quartiers défavorisés des villes africaines – est possible en tant que processus itératif utilisant comme porte d'entrée l'un des groupes sociaux suivants : prestataires privés, autorités coutumières, ménages ou autorités municipales. Une condition majeure de l'aboutissement du processus demeure toutefois que le groupe social en position de leader affiche une culture de développement progressiste et la défende activement.
- 2) Pour réussir une participation des populations – en particulier celles des zones défavorisées - dans la gestion durable des déchets urbains, la bonne connaissance et le respect sincère de la culture africaine sont indispensables, ce qui peut se manifester par le recours à des méthodes d'intervention et de communication progressistes inspirées à la fois de la culture africaine locale – de ses valeurs positives et durables - et d'autres valeurs culturelles universelles (telles que la recherche – action, les méthodes d'appui au développement participatif, les outils MARP dans les diagnostics des secteurs, des éléments du «gender approach » etc.).
- 3) Préparer correctement les acteurs publics, privés et associatifs à leurs rôles : cette préparation devrait porter sur la formation et la concertation sur les attentes individuelles, les performances attendues du groupe, la compréhension correcte des problèmes environnementaux, les méthodes et outils d'action. Une bonne circulation de l'information sur les critères de réussite devrait être entretenue durant tout le processus.
- 4) Enfin, l'existence d'une culture politique favorable pourrait être déterminante : dans le cas présent (Mali), l'environnement politique est caractérisé par un consensus général en faveur de la démocratisation, de la décentralisation territoriale et d'une responsabilisation accrue de la société civile – secteurs privé et associatif – dans le développement économique, social et culturel du pays.

De cette dynamique peuvent naître une conscience sociale revitalisée et une nouvelle culture du développement urbain dont les villes africaines ont tant besoin.